

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

1/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** FLINT® FUNGICIDE  
**Code du produit (UVP)** 06351867  
**Numéro de la FDS** 102000011560  
**No. d'Enregistrement PCP** 30619

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Fongicide  
**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada  
**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours)** 1-800-334-7577  
**Numéro de téléphone pour des informations sur le produit** 1-888-283-6847

### RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### || Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité aiguë(Inhalation): Catégorie 4  
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1B  
Toxicité pour la reproduction: Effets sur ou via l'allaitement

#### Etiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



|| **Mention d'avertissement:** Attention

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

2/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

### Mentions de danger

Nocif par inhalation.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

### Conseils de prudence

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/ pendant l'allaitement.  
Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
Porter des gants de protection.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.  
Laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.  
Traitement spécifique (voir les instructions supplémentaires pour les premiers secours sur cette étiquette).  
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Nom de composants dangereux  | No.-CAS     | Concentration % en poids |
|--|-------------|--------------------------|
| Trifloxystrobine   | 141517-21-7 | 50.0                     |
| Reaction product of naphthalene, butanol, sulfonated and neutralized by caustic soda |             | 5.0                      |

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

#### Conseils généraux

Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.

#### Inhalation

Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

3/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

---

|  |   |
|--|---|
| <b>Contact avec la peau</b>  | Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.  |
| <b>Contact avec les yeux</b>   | Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.   |
| <b>Ingestion</b>   | Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance. |
| <b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>   |   |
| <b>Symptômes</b>   | Aucun symptôme connu à ce jour.   |
| <b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b> |   |
| <b>Traitement</b>  | Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé.  |

---

## RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### Moyens d'extinction

|   |  |
|---|--|
| <b>Appropriés</b>   | Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.   |
| <b>Inappropriés</b>   | Jet d'eau à grand débit  |
| <b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b> | En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Fluorure d'hydrogène, Oxyde de carbone (CO), Oxydes d'azote (NOx) |
| <b>Conseils aux pompiers</b>  |  |
| <b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>          | Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.                                    |
| <b>Information supplémentaire</b>                                   | Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.                         |
| <b>Point d'éclair</b>   | Non applicable   |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>                            | 320 °C / 608 °F  |
| <b>Limite d'explosivité, inférieure</b>                             | Non applicable   |
| <b>Limite d'explosivité, supérieure</b>                             | Non applicable   |
| <b>Explosivité</b>  | Donnée non disponible  |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

4/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

**Classe d'explosibilité de poussière** Donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Prévenir le contact du produit avec les plantes non cibles.

**Référence à d'autres rubriques** Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

## RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.  
Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Conserver dans le conteneur d'origine. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Éviter une exposition directe au soleil.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

5/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

### Précautions pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

## RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeur limite d'exposition

| Composants       | No.-CAS     | Valeur limite d'exposition        | m.à.j. | Base     |
|------------------|-------------|-----------------------------------|--------|----------|
| Trifloxystrobine | 141517-21-7 | 2.7 mg/m <sup>3</sup><br>(SK-SEN) |        | OES BCS* |

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

### Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

#### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

#### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

#### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

#### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

#### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

|                        |   |
|------------------------|---|
| Aspect                 | brun  |
| Etat physique          | granulé dispersible dans l'eau                                      |
| Odeur                  | aucun(e)  |
| Seuil olfactif         | Donnée non disponible   |
| pH                     | 9 - 11 (1 %) (23 °C) (Eau distillée)<br>produit dispersé dans l'eau |
| Viscosité, cinématique | Donnée non disponible   |
| Pression de vapeur     | Donnée non disponible   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

6/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

---

|   |   |
|---|---|
| <b>Densité de vapeur (Air = 1)</b>                        | Donnée non disponible   |
| <b>Densité</b>  | Donnée non disponible   |
| <b>Masse volumique apparente</b>                          | 0.43 - 0.51 g/cm <sup>3</sup> (non tassé)                       |
| <b>Taux d'évaporation</b>                                 | Non applicable  |
| <b>Point d'ébullition</b>                                 | Donnée non disponible   |
| <b>Point de fusion / congélation</b>                      | Non applicable  |
| <b>Hydrosolubilité</b>                                    | dispersable   |
| <b>Energie minimale d'inflammation</b>                    | Donnée non disponible   |
| <b>Température de décomposition</b>                       | Stable dans des conditions normales.                            |
| <b>Température de décomposition auto-accélérée (TDAA)</b> | Donnée non disponible   |
| <b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>              | Donnée non disponible   |
| <b>Inflammabilité</b>                                     | Donnée non disponible   |
| <b>Point d'éclair</b>                                     | Non applicable  |
| <b>Température d'auto-inflammabilité</b>                  | 320 °C / 608 °F   |
| <b>Limite d'explosivité, inférieure</b>                   | Non applicable  |
| <b>Limite d'explosivité, supérieure</b>                   | Non applicable  |
| <b>Explosivité</b>  | Donnée non disponible   |
| <b>Classe d'explosibilité de poussière</b>                | Donnée non disponible   |
| <b>Taille des particules</b>                              | Donnée non disponible   |
| <b>Autres informations</b>                                | Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité. |

---

## RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité

**Décomposition thermique** Stable dans des conditions normales.

**Stabilité chimique** Stable dans des conditions normales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

7/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

---

|   |   |
|---|---|
| <b>Possibilité de réactions dangereuses</b> | Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées. |
| <b>Conditions à éviter</b>                  | Températures extrêmes et lumière du soleil directe.   |
| <b>Matières incompatibles</b>               | Aucun matériau incompatible connu.  |
| <b>Produits de décomposition dangereux</b>  | Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.                                   |

---

### RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

|                           |   |
|---------------------------|---|
| <b>Voies d'exposition</b> | Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Inhalation   |
| <b>Effets immédiats</b>   |   |
| <b>Œil</b>                | Peut provoquer une lésion modérée des yeux.   |
| <b>Peau</b>               | Peut provoquer une irritation légère. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. |
| <b>Ingestion</b>          | Pas d'effets spécifiques pour l'homme connus dans les conditions normales d'utilisation.  |
| <b>Inhalation</b>         | Peut être nocif en cas d'inhalation.  |

#### Informations sur les effets toxicologiques

|   |   |
|---|---|
| <b>Toxicité aiguë par voie orale</b>                | DL50 (Rat) > 5,050 mg/kg  |
| <b>Toxicité aiguë par inhalation</b>                | CL50 (Rat) > 2.7 mg/l<br>Durée d'exposition: 4 h<br>Déterminé en forme de poussière.<br>concentration maximale testée   |
| <b>Toxicité cutanée aiguë</b>                       | DL50 (Rat) > 2,000 mg/kg  |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>         | Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin)   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b> | Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin)   |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>      | Peau: Sensibilisant (Cochon d'Inde)<br><br>Peau: Sensibilisant (Souris)<br>OCDE Ligne Directrice 429, essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (ELGL) |

#### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Trifloxystrobine : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Trifloxystrobine : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité organo-toxique spécifique lors des expérimentations animales.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

8/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

### Evaluation de la mutagénèse

Trifloxystrobine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Trifloxystrobine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérigène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Aucun(e).

### NTP

Aucun(e).

### IARC

Aucun(e).

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Trifloxystrobine a causé une diminution de la prise de poids corporel chez la progéniture au cours de la lactation mais seulement à des doses produisant aussi une toxicité systémique chez les rats adultes.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Trifloxystrobine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Trifloxystrobine sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aigue concernent la(les) matière(s) active(s).

---

## RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0.015 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique trifloxystrobine.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.016 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique trifloxystrobine.

CL50 (Mysidopsis bahia (crevette de mysid)) 0.00862 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique trifloxystrobine.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

9/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

|  |  |
|--|--|
| <b>Toxicité des plantes aquatiques</b>                   | CI50 (Desmodemus subspicatus (algues vertes)) 0.0053 mg/l<br>Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h<br>La valeur fournie concerne la matière active technique trifloxystrobine.  |
| <b>Biodégradabilité</b>                                  | EC10 (Desmodemus subspicatus (algues vertes)) 0.0025 mg/l<br>Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h<br>La valeur fournie concerne la matière active technique trifloxystrobine.<br><br>Trifloxystrobine:<br>Pas rapidement biodégradable   |
| <b>Koc</b>   | Trifloxystrobine: Koc: 2377  |
| <b>Bioaccumulation</b>                                   | Trifloxystrobine: Facteur de bioconcentration (FBC) 431<br>Ne montre pas de bioaccumulation.   |
| <b>Mobilité dans le sol</b>                              | Trifloxystrobine: Légèrement mobile dans le sol  |
| <b>Précautions pour la protection de l'environnement</b> | Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux.<br>Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.<br>Ne pas appliquer lorsque les conditions météorologiques favorisent la propagation hors des zones traitées. |

## RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

|                              |  |
|------------------------------|--|
| <b>Produit</b>               | Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.<br>Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions.<br>Utiliser de préférence tout le produit en observant les instructions sur l'étiquette. Si l'élimination d'un produit inutilisé est nécessaire, suivre les instructions de l'étiquette et les directives applicables locaux. |
| <b>Emballages contaminés</b> | Ne pas réutiliser des récipients vides.<br>Récipients à rincer 3 fois.<br>Perforer le récipient pour éviter la réutilisation.<br>Consulter les règlements nationales et locales concernant l'élimination correcte de containers.<br>Suivre les recommandations sur l'étiquette et/ou la fiche de données.  |

## RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

|                    |      |
|--------------------|------|
| <b>TDG</b>         |      |
| Numéro ONU         | 3077 |
| Étiquettes         | 9    |
| Groupe d'emballage | III  |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

10/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

Polluant marin  
Nom d'expédition des  
Nations unies

Polluant marin  
MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE  
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.  
(TRIFLOXYSTROBINE)

### 49CFR

Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse

### IMDG

Numéro ONU  
Classe  
Groupe d'emballage  
Polluant marin  
Nom d'expédition des  
Nations unies

**3077**  
9  
III  
OUI  
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,  
N.O.S.  
(TRIFLOXYSTROBIN MIXTURE)

### IATA

Numéro ONU  
Classe  
Groupe d'emballage  
Marque dangereux pour  
l'environnement  
Nom d'expédition des  
Nations unies

**3077**  
9  
III  
OUI  
ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID,  
N.O.S.  
(TRIFLOXYSTROBIN MIXTURE )

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations

Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.

Freight Classification:

INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN  
POISON

## RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 30619

### ARLA Information:

Lire l'étiquette, autorisée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires, avant d'utiliser ou de manipuler le produit antiparasitaire.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

11/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est assujéti à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires. Ces exigences diffèrent des critères de classification et des informations de danger requis pour les fiches de données de sécurité conformes au SGH. Vous trouverez ci-dessous les renseignements sur les dangers exigés sur l'étiquette d'un produit antiparasitaire:

**Mention d'avertissement:** Attention!

**Mentions de danger:** Cause une irritation oculaire modérée.  
Nocif en cas d'absorption par la peau.  
Un contact prolongé ou répété fréquemment de la peau peut provoquer des réactions allergiques chez quelques personnes.

L'étiquette indique des exigences environnementales propres au Canada dans le cas de la manipulation, de l'utilisation et de l'élimination de ce produit antiparasitaire.

## RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

|              |   |
|--------------|---|
| 49CFR        | Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49  |
| ACGIH        | US. ACGIH Valeurs limites d'exposition  |
| CERCLA       | Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act) |
| EINECS       | Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes  |
| ELINCS       | Inventaire européen des substances chimiques notifiées  |
| ETA          | Estimation de la Toxicité Aiguë   |
| IARC         | Centre internationale de Recherche sur le Cancer  |
| IATA         | International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses                    |
| IMDG         | International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses   |
| N.O.S./N.S.A | Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs   |
| NTP          | US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes   |
| No.-CAS      | Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)   |
| OCDE         | Organisation de coopération et de développement économique  |
| OMS          | Organisation mondiale de la Santé   |
| TDG          | Transport des Marchandises Dangereuses  |
| TWA          | Valeur limite de moyenne d'exposition   |
| UN           | Nations Unies   |

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## FLINT® FUNGICIDE

Version 3.0 / CDN  
102000011560

12/12

Date de révision: 03/31/2020  
Date d'impression: 04/01/2020

---

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Instabilité - 0      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Sections de la FDS mises-à-jour : Section 2 : Identification des dangers. Section 3 : Composition/Informations sur les composants. Section 11 : Informations toxicologiques. Section 12. Informations écologiques. Mise à jour rédactionnelle.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 03/31/2020

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.